

nécessaires à leurs Vaisseaux, à moins qu'on n'y en transporte d'ailleurs.

*Situation
d'Alicant.*

Alicant est une petite Ville du Royaume de Valence, avec un Port de Mer sur la Méditerranée, qui n'est pas assez profond pour permettre aux Vaisseaux d'y entrer; aussi se tiennent-ils dans la Rade, pendant qu'on les charge ou décharge en faveur des Barques, qui lorsque les vents sont violens, se mettent en seureté derrière un Mole qu'on a bâti au bas de la montagne, sur laquelle est situé le Château qui défend l'entrée du Port. La richesse des Habitans consiste au commerce des vins & des fruits que les étrangers y vont chercher. Cette Ville est à environ 24. lieues de Valence, 12. de Candia, & 14. de Denia; elle n'est qu'à 15. lieues de Murcie & à dix d'Orihucla qui sont deux Places Episcopales, dont les Evêques ont pris les armes, & sont actuellement à la tête des Peuples de leurs Diocèses, pour le soutien des droits & des intérêts du Roi Philippe.

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable
en FRANCE depuis le mois dernier.*

*Arrêt pour
les monoyes.*

I. **P**AR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 28. Septembre, la diminution des especes, fixée au premier Octobre, fut prorogée jusqu'au premier de Novembre, auquel jour le Louïs d'or ne devoit être reçu que pour 13. livres cinq sols, & l'Ecu trois livres onze sols; par le même Arrêt il est ordonné qu'au premier Decembre les Louïs d'or ne seroient reçus dans le commerce, que